



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 2044

Texte de la question

CONTESTATION DANS LES LYCEES

M. le président. La parole est à M. Éric Raoult, pour le groupe UMP.

M. Éric Raoult. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieure et de la recherche.

Monsieur le ministre, les adversaires de la loi Fillon sont-ils des démocrates ? (*" Oui ! " sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est une vraie question,...

M. Patrick Roy. La réponse est oui !

M. Éric Raoult. ...quand on observe la situation de certains lycées et les appels au blocage pour demain lancés par la Confédération nationale lycéenne.

En effet, depuis quinze jours, une minorité de jeunes, politisés, tente de bloquer l'institution scolaire dans certains lycées de la région parisienne.

M. Yves Durand. La faute à qui ?

M. Patrick Roy. C'est parce que vous ne voulez pas les entendre !

M. Éric Raoult. Par des piquets de grève, par des obstructions et par des occupations nocturnes de lycées, ils empêchent la grande majorité de leurs camarades de suivre normalement leurs cours. Cette situation commence à nuire gravement à la préparation des examens de fin d'année. Les blocages d'aujourd'hui ne sont plus les contestations d'hier.

Monsieur le ministre, dans mon département de Seine-Saint-Denis, les parents et les élèves deviennent inquiets pour la préparation des examens, y compris le bac. Dans ma ville du Raincy, suite à une manifestation organisée devant la mairie, j'ai eu l'occasion de recevoir avant-hier une délégation de lycéens. Je pensais qu'ils me parleraient de l'école, de leur avenir ; qu'ils me proposeraient une alternative de négociation... Rien de tout cela : ils m'ont parlé du capitalisme (*" Ah ! " sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), de " l'école des patrons ", de la " marchandisation des savoirs ". (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*).

M. Jean-Michel Ferrand. Manipulation !

M. Éric Raoult. Ils m'ont aussi donné le tract des jeunes communistes pour le " non " à la Constitution ! (*Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Leurs TPE, ils doivent les faire à la fête de l'Huma ou à Cuba ! (*" Eh oui ! sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Nous savons que cette contestation, aidée et secondée par certaines municipalités dont des représentants siègent sur ces bancs (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*),...

M. Jean-Pierre Blazy. Délateur !

M. Éric Raoult. ...n'a rien de spontanée : elle est accompagnée d'une poignée de professeurs d'extrême gauche. Hier, ils faisaient de la désinformation ;...

M. Richard Mallié. Exactement !

M. Éric Raoult. ...aujourd'hui, ils font de la manipulation et de la récupération. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Posez votre question !

M. Éric Raoul. Je termine.

C'est pourquoi, monsieur le ministre, je vous demande votre réaction face à ces faits et quel message vous adressez aux familles et à leurs enfants qui fréquentent ces établissements et souhaitent y travailler dans la sérénité. Il en va de l'avenir de la réussite d'une année scolaire et de leurs examens. Merci, monsieur le ministre, de votre réponse ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Fillon, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.*

Mesdames, messieurs les députés, je ne suis pas insensible aux inquiétudes qui ont été manifestées, depuis plusieurs semaines, par beaucoup de lycéens, notamment au sentiment qu'ils ont d'une montée, qui ne date pas d'hier, des inégalités à l'intérieur du système éducatif. Je leur dis que, dans la loi d'orientation que vous avez votée, sont prévus des instruments puissants pour lutter contre ces inégalités. Je pense en particulier à la définition des priorités éducatives.

Demain, je vais recevoir les élus du conseil national de la vie lycéenne avec lesquels nous pourrions débattre d'un certain nombre de leurs revendications concernant notamment l'organisation du lycée. Enfin, les textes d'application de la loi d'orientation, qui s'appliquera dès la rentrée prochaine, feront l'objet d'une très large concertation avec toutes les organisations syndicales.

Cela étant je tiens à affirmer, monsieur Raoul, que je ne laisserai pas une infime minorité bloquer le fonctionnement des établissements (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française*), et cela à quelques semaines de l'organisation du baccalauréat. Des instructions extrêmement fermes ont été données aux recteurs et aux préfets pour qu'ils mobilisent tous les moyens nécessaires afin de mettre un terme à ces blocages.

M. Henri Emmanuelli. Faites donner la police !

M. Jérôme Lambert. Mai 68 a commencé comme ça !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je rappelle que ces blocages touchent moins de 1 % des établissements français.

Je veux, à cette occasion, rendre hommage aux chefs d'établissement et à l'encadrement qui fait preuve d'une loyauté et d'un courage exemplaire. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*) Je tiens à leur dire qu'ils ont le soutien total du Gouvernement.

Je remercie également celles des organisations syndicales et des associations de parents d'élèves qui, quelles que soient leurs convictions, ont appelé au respect des principes de la loi et de la démocratie. ("*Très bien !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. Henri Emmanuelli. Et de la laïcité !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En revanche, je tiens à indiquer aux personnes qui continuent, pour d'obscures raisons, à encourager, voire à initier ces blocages, qu'elles ne rendent service ni à la jeunesse qu'elles prétendent défendre, ni à la démocratie, ni à la République, dont elles bafouent les principes. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoul](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2044

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 avril 2005